

N° 1757

N° 1794 des Enquêtes

*Declaration. Revendication du nomme Moiputuna,
cultivatrice, domiciliée à Ramarava.*

Le nomme Moiputuna, s'est présenté cejour vingt neuf mars
mil neuf cent cinquante et auendiqué la terre **A HUTUNO**, se dans faralles de
Ramarava, à une distance de vingt et un cts, orientale de la route judiciaire,
plantes de cocotiers. Donné au Nord par un ruisseau. au Sud par la montagne
qui est par la deçà vacas, et l'autre à l'ouest.

Séjournant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à
l'enquête à une enquête administrative de laquelle il résulte que la terre
qui lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

La terre Hutuna, se à Ramarava. ci-dessus désignée, appartenant
au nomme Moiputuna

Fait et signé à Omoa le Dix-huit avril mil neuf cent cinq
le membre de la Commission

N° 1758

N° 1795 des Enquêtes

*Declaration. Revendication de la nomme Guimoi, Christine,
cultivatrice, domiciliée à Ramarava.*

Le nomme Matohi mon datant verbal de la femme Guimoi,
s'est présenté cejour vingt neuf mars mil neuf cent cinquante et auendiqué
ce nom qui il agit latere Taebutaa, sis à Omoa, à une distance
de vingt trois cts, plantes de cocotiers. Donné au Nord par la route Taepapa.
au Sud par la route Tamanou, et l'Est par un ruisseau. et l'Ouest par la
route Tchimui.

Séjournant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à
l'enquête à une enquête administrative de laquelle il résulte que la terre
qui lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Omoa

La terre Taebutaa, sis à Omoa, ci-dessus désignée,
appartient à la nomme Guimoi

Fait et signé à Omoa le Dix-huit avril mil neuf cent cinq
le membre de la Commission

N° 1759

N° 1795 des Enquêtes

*Declaration. Revendication de la nomme Guimoi, Christine
cultivatrice, domiciliée à Ramarava.*